

l'allocation ? Il serait possible qu'il lui eût été accordé une somme quelconque dont il devrait rendre compte.

Le MINISTRE DE LA MILICE ET DE LA DEFENSE : Je n'ai pas examiné cela.

POTEAUX. — LIGNE TELEGRAPHIQUE DU SAINT-LAURENT.

M. CASGRAIN (par M. Bergeron) :

1. Le gouvernement fait-il couper des poteaux de télégraphe en cèdre pour la ligne télégraphique de la côte nord du Saint-Laurent ?

2. Dans l'affirmative, qui a l'entreprise et quel prix paie-t-on par poteau et où ces poteaux sont-ils livrables ?

3. A-t-on demandé des soumissions ?

Le MINISTRE DE LA MARINE ET DES PECHERIES (sir Louis Davies) : 1. Oui. 2. M. L. P. De Courval, d'Arthabaska, P. Q. 85 cents par poteau ; les poteaux sont livrables à Chicoutimi, Saint-Alphonse, Grande-Baie, Saint-Alexis, Anse Saint-Jean, Tadoussac, Bergeronnes. 3. On a demandé des soumissions. On en a reçu quatre, dont la plus basse était celle de M. De Courval, qui demandait \$1.15 par poteau, mais le ministre, considérant que le prix était trop élevé, a réussi à le faire réduire à 85 cents, comme je l'ai déjà dit.

W. T. O'DONAHUE, DE ROBERVAL.

M. CASGRAIN (par M. Bergeron) :

1. Est-il vrai que le gouvernement paie ou a payé un salaire à un nommé W. T. O'Donahue, de Roberval, comme gardien du dragueur en hivernement à cet endroit, dans le comté de Chicoutimi ?

2. Dans l'affirmative, quel montant par mois ou par jour paie-t-on à ce monsieur ?

3. Combien a coûté la garde de ce vaisseau à cette date ?

4. Qui a recommandé O'Donahue au gouvernement pour ce service ?

Le MINISTRE DE LA MARINE ET DES PECHERIES (sir Louis Davies) : 1. Oui. 2. \$20 par mois. 3. \$20. 4. M. P. V. Savard, M. P.

RECLAMATION DE J. A. CLAVEAU.

M. CASGRAIN (par M. Bergeron) :

1. J. A. Claveau, hôtelier, de Chicoutimi, a-t-il présenté depuis juin 1896 au département des Travaux publics par l'entremise de J. C. Blais, Sir CHARLES HIBBERT TUPPER.

ingénieur, des réclamations pour bois et autres matériaux fournis pas lui dans la construction ou les réparations du quai de Chicoutimi ou de Sainte-Anne ?

2. Dans l'affirmative, quelles sommes d'argent ont-elles été payées à ce monsieur ? Et quand ?

Le MINISTRE DE LA MARINE ET DES PECHERIES (sir Louis Davies) : M. J. A. Claveau a reçu les sommes suivantes pour bois fourni à Chicoutimi : 1896-97, \$246.50 ; 1897-98, \$78.50 ; 1898-99, jusqu'aujourd'hui, \$325.

LEONCE P. BILODEAU, DE ROBERVAL.

M. CASGRAIN (par M. Bergeron) :

1. Un nommé Léonce P. Bilodeau, de Roberval, a-t-il été employé par J. C. Blais, surveillant de la construction des quais dans Chicoutimi, comme charretier ou autrement depuis juin 1896 ?

2. Dans l'affirmative, quels montants a-t-il reçus pour ses services de charretier, et combien lui a-t-on payé à d'autres titres ?

Le MINISTRE DE LA MARINE ET DES PECHERIES (sir Louis Davies) : Il ne paraît pas que M. Léonce P. Bilodeau, de Roberval, ait été employé à ce titre.

LE DOCTEUR J. A. DUCHESNE.

M. CASGRAIN (par M. Bergeron) :

1. Le docteur J. A. Duchesne, vétérinaire, de Chicoutimi, a-t-il sollicité lui-même ou par d'autres la faveur de faire des inspections de bétail dans le comté de Chicoutimi, contre la tuberculose, depuis juin 1896 ?

2. Est-il vrai qu'il s'est plaint du fait que le Dr. Hall était chargé de faire cet ouvrage dans son district ?

3. Dans l'affirmative, quelles sont les raisons qui ont été données au Dr Duchesne pour lui refuser cet ouvrage ?

Le MINISTRE DE L'AGRICULTURE : (M. Fisher) : Il a été échangé au ministère à ce sujet une assez volumineuse correspondance à laquelle ne saurait faire justice une réponse catégorique à cette question. Je prierai donc l'honorable député de faire une motion, demandant la production des documents que je m'empresserai de déposer sur le bureau.

LE DOCTEUR HALL, DE QUEBEC.

M. CASGRAIN (par M. Bergeron) :

1. Le Dr Hall, de Québec, vétérinaire, a-t-il été chargé de faire l'inspection du bétail pour décou-